

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 13 Mars 2019  
CO 022 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Anne DE ZAN, Bernadette ETIEVANT, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Alain LABBEZ, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Lucie JACQUES, Christian JAQUIER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : François PERRIN (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Denis BRENIAUX à Jean-François GAILLARD, Raphaël GAGNEUR à Dominique PELLIN, Françoise WEBER à Christian JAQUIER, Marie-Thérèse BROCARD à Christian PROST, Yann PINGUAND à Patrick MONTEVECCHIO, Adrien LAVIER à Gilles BEDER (Vice-Président), Claudine ROUEFF à Patrice VILLALONGA soit 9 pouvoirs détenus par des Conseillers.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94 Pouvoirs transmis à des Suppléants : Hubert DELACROIX à Bernadette ETIEVANT, Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Pascal DROGREY à Alain LABBEZ, Bernard LAUBIER à Lucie JACQUES, soit 4 voix délibératives à des Suppléants.

Présents : 66

Votants : 75 Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Yves DÉCOTÉ (Vice-Président), Antoine MARCELIN, Jean-Baptiste MERILLOT, Anne CHARLET, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Jacques GUILLOT.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Philippe BRUNIAUX, Cyril ACCARD GUILLOIS, André PROST, Roger CHAUVIN, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Jacky REVERCHON, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François CETRE.

Convocation faite le : 6 mars 2019

**Objet : Désignation d'un membre élu et d'un membre associé au Conseil d'Administration de Scènes du Jura.**

VU l'article 6-6 relatif à l'action culturelle et sportive des statuts de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPSCJ) en date du 14 septembre 2018 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du 24 octobre 2018 qui a validé la convention pluriannuelle d'objectifs 2018 – 2021 avec Scènes du Jura, signée par le Président à la date du 17 décembre 2018 ;

VU l'article 5 - B des statuts de l'association Scènes du Jura spécifiant que les membres partenaires dont fait partie la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura en tant que financeur bénéficient de deux représentants au sein de leur Conseil d'Administration – un membre élu et 1 membre associé (société civile) -

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 13 Mars 2019  
CO 022 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Désignation d'un membre élu et d'un membre associé au Conseil d'Administration de Scènes du Jura.**

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / DESIGNER les deux délégués suivants :

- Membre élu : Martine VUILLEMIN
- Membre associé (société civile) : Ester LOLIVIER (Présidente Promodégel)

2 / AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette décision.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,



En une copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Jean-François GAILLARD